

CHAMPIONNAT U13

Championnat sans publication de classement mais **expérimenté** en 3 phases.

1^{ère} Phase sans publication de classement :

Brassage sur 2 niveaux : D4 (X poules de 9 équipes) et D3 (6 poules de 9 équipes)

4 journées de plateaux de 3 équipes (Poules géographiques de 9 équipes). Suivant le nombre d'équipes engagées, il peut y avoir des poules de 8 équipes donc quelques matches secs. Chaque équipe de la poule rencontre toutes les autres.

Composition des Niveaux d'après le classement de la saison précédente et après confirmation des engagements via Foot Club pour la nouvelle saison. La confirmation des Niveaux proposés par la Commission Foot Animation pourra s'effectuer soit par courrier ou mail soit lors des réunions « J'accompagne les U13 » se déroulant en début de saison dans chaque secteur.

Engagement payé par toute équipe engagée lors du tirage des poules de la 3^e Phase et amende (forfait simple) pour toute équipe qui se retire après la composition de celles-ci.

2^e Phase sans publication de classement :

3 Niveaux sur 5 journées : D4 (X poules), D3 (8 poules) et D2 (4 poules)

Championnat sans match retour

Poules de 6 équipes

Les équipes évoluant en D2 sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente.

Poules géographiques pour les D3 et D4

3^e Phase sans publication de classement :

4 Niveaux sur 7 journées : D4 (X poules de 9 équipes), D3 (5 poules de 9 équipes) , D2 (3 poules de 8 équipes) et D1 (1 poule de 8 équipes)

Championnat sans match retour

Poules de 8 équipes

Une seule poule pour la D1

Les équipes évoluant en D2 sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente.

Poules géographiques de 8 ou 9 équipes pour les D3 et D4 et rencontres sous forme de plateaux de 3 équipes.

Ententes

Les ententes entre clubs peuvent participer au 1^{er} Niveau du District de l'Ain.

L'entente portera le nom du club où se dérouleront les rencontres.

Montées – Descentes

Il y aura des montées et des descentes à la fin de chaque phase (Se reporter au tableau). Il n'y aura pas de récompense en fin de saison.

Détermination des équipes montantes ou descendantes dans chaque phase, dans le cas d'un nombre impair d'équipes :

1. Le ratio de chaque équipe ayant le même rang de classement (quotient entre le nombre de points et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
2. En cas de ratio identique, les équipes seront départagées par le ratio du goal-average général (quotient entre la différence de buts et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
3. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par le ratio de la meilleure attaque (quotient entre le nombre de buts marqués et le nombre de matchs joués (par chaque équipe).

Classements

En cas d'égalité dans une même poule, les équipes seront départagées par :

1. Le classement aux points des rencontres jouées entre elles durant la phase.
2. La meilleure différence de buts sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité après le classement précédent.
3. Le plus grand nombre de buts marqués sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
4. La meilleure différence de but sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
5. Le plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.

Rencontres

Les rencontres se déroulent le samedi après-midi aux dates officielles prévues sur le calendrier établi par la Commission Technique.

Matches de 1 x 30 mn si 3 équipes

Matches de 2 x 30 mn si 2 équipes

Début des rencontres :

1^{ère} Phase : 13 h 30 (plateaux de 3 équipes)

2^e phase : 13 h 30 (Horaire d'hiver)

3^e Phase : 13 h 30 (Plateaux et matches secs)

Changement de date des rencontres

Possibilité d'avancer ou de reporter une rencontre si les clubs concernés sont d'accord mais à la condition de fournir la date de report lorsque la demande est faite. Celle-ci ne pourra pas se dérouler après la dernière journée de chaque phase.

Licences

Tous les joueurs participants devront avoir une licence.

A partir de la seconde Phase, toute licence manquante sera amendée, avec un maximum par équipe et par journée. (Voir Tarif dans l'annuaire)

Toute équipe ayant un ou plusieurs joueurs sans licence ne pourra accéder au Niveau supérieur à la fin de la 2^e Phase.

Equipers premiers

Pas de notion d'équipers premiers en Foot réduit.

Mutations

Le cachet « mutation » est obligatoire sur les licences à partir des U12 inclus. Par conséquent, l'article 160 de la Fédération Française de Football concernant le nombre de mutés sera applicable ainsi que l'accord du club quitté obligatoire hors période.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Rappel : Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes.

Forfait

Le forfait, simple ou général, enregistré est amendé. (Voir tarif dans l'annuaire)

Si l'équipe recevante est absente, une amende supplémentaire de 15 € sera infligée et sera reversée à l'équipe visiteuse si elle s'est déplacée.